

L'économie

Selon les prévisions actuelles, le total des dépenses devrait atteindre près de 80 milliards de dollars, soit environ 1.1 milliard de dollars de plus qu'on ne l'escomptait en juin. On estime maintenant que les frais d'intérêt seraient inférieurs de plus de 900 millions de dollars au niveau prévu en juin, mais ce facteur a été plus que compensé par une hausse importante du coût des programmes statutaires tels que la contribution de l'État à l'assurance-chômage, le Régime d'assistance publique du Canada, la péréquation et les paiements découlant de la loi sur les chemins de fer, dépenses liées en bonne partie à la faiblesse de l'activité économique. La hausse nette du coût des programmes statutaires s'élève à environ 1.5 milliard de dollars. Nous avons également subi des augmentations de dépenses en raison d'autres engagements du gouvernement. Mentionnons la décision annoncée récemment de fournir 400 millions de dollars pour renforcer le capital des sociétés Canadien et de Havilland et une hausse des paiements à la société VIA Rail. Dans nombre de cas ces augmentations reflètent la situation de l'économie et le désir d'atténuer l'effort d'adaptation imposé au marché du travail et à d'autres marchés dans les conditions actuelles. Lorsqu'il planifie ses dépenses, le gouvernement prévoit bien entendu des réserves qui, en temps normal, sont suffisantes pour parer à ces imprévus. Cependant, elles ont été sensiblement inférieures aux besoins de cette année. Les nouvelles prévisions de dépenses que j'ai faites tiennent compte de la possibilité de nouvelles révisions en hausse des coûts des programmes existants.

En proportion du produit national brut, les dépenses augmenteront cette année à cause de la faible croissance du PNB et des tensions imposées aux dépenses publiques par une économie affaiblie. Il s'agit cependant pour l'essentiel d'un phénomène cyclique et le gouvernement reste déterminé à limiter l'augmentation de ses dépenses au taux de croissance tendanciel du produit national brut à moyen terme.

Les dépenses ont augmenté d'un peu plus de 1 milliard de dollars depuis juin, mais les recettes escomptées, elles, ont baissé de près de 3 milliards de dollars. Cela dépend presque entièrement de la faiblesse de l'économie ainsi que du fonctionnement des stabilisateurs économiques. Nos régimes d'impôts et de dépenses ont été conçus à dessein pour que les dépenses consacrées aux grands programmes sociaux augmentent plus vite—et les recettes publiques plus lentement—quand l'économie fléchit. C'est précisément ce qui se passe en ce moment. En fait, on prévoit que l'ensemble des recettes budgétaires augmentera de moins de 3 p. 100 cette année. L'effet net de ces ajustements est de soutenir l'activité économique en période de récession.

Les besoins financiers du gouvernement évalués en juin à 17.1 milliards de dollars devraient maintenant approcher les 22.2 milliards de dollars. Cette hausse est imputable pour à peu près 4 milliards de dollars à l'augmentation du déficit budgétaire dont je viens d'exposer les raisons. Le solde est dû en majeure partie—environ 700 millions de dollars—à l'aggravation du déficit du Compte d'assurance-chômage qui tient en partie à des taux de chômage beaucoup plus élevés que prévu et à la décision prise par le gouvernement au sujet des primes d'assurance-chômage de 1983 à laquelle je reviendrai dans un moment.

L'épargne des ménages est forte et les emprunts du secteur privé ont été très faibles pendant toute la première moitié de

l'exercice. Je ne prévois donc aucun problème sérieux pour combler les besoins d'emprunt du gouvernement. De plus, le gouvernement est d'avis que dans la conjoncture actuelle, le déficit fédéral apporte à l'activité économique et aux Canadiens qui souffrent de la récession le soutien nécessaire.

Comme on le sait, monsieur le président, le gouvernement sollicite actuellement une hausse de 4 milliards de dollars de son pouvoir d'emprunt dans le cadre des dispositions du décret permanent 72A. J'ai exposé les motifs de cette demande. J'ai également montré, à partir des estimations présentées, que de nouveaux pouvoirs d'emprunt seraient nécessaires avant la fin de l'exercice. Dans le budget que je me propose de déposer au début de 1983, je ferai de nouveau le point sur la situation financière de l'exercice, présenterai des estimations pour 1983-1984 et les années futures, avant de demander le cas échéant de nouveaux pouvoirs d'emprunt.

[Traduction]

J'ai entendu dire, monsieur l'Orateur, que les statistiques sont de bons soporifiques. Je me rends parfaitement compte que les chiffres que j'ai cités ne signifient probablement pas grand-chose pour le Canadien moyen. Après tout, ce ne sont pas les statistiques qui payent le loyer ou la facture d'épicerie. L'homme de la rue veut savoir, avec raison, ce que le gouvernement va faire pour lui. J'aimerais donc exposer maintenant les mesures supplémentaires proposées par le gouvernement pour protéger les Canadiens contre les pires effets de la récession, améliorer nos chances de redressement et nous mettre en mesure d'exploiter les possibilités futures.

La situation financière que je viens de décrire montre manifestement que la marge de manœuvre du gouvernement est extrêmement limitée. Je suis prêt à accepter les déficits plus importants qu'entraîne la faiblesse de notre économie, mais le principe de responsabilité financière interdit d'envisager de nouveaux grands programmes de dépenses.

● (1550)

Certains ont prétendu que les mesures adoptées pour enrayer l'inflation avaient imposé un lourd tribut aux Canadiens. Cependant, presque tous les gouvernements responsables dans le monde reconnaissent maintenant, peu importe leur obédience politique ou idéologique, que le refus de s'attaquer à l'inflation et les attentes pernicieuses auxquelles donne naissance cette attitude seraient encore plus dommageables pour l'économie nationale.

Changer d'orientation maintenant serait vain et irresponsable. Cela détruirait la confiance que nous avons cherché à établir avec les Canadiens. Cela alimenterait le cynisme engendré par l'inflation. Les Canadiens se sentiraient trahis parce que leur gouvernement, au moment décisif, aurait manqué de persévérance. Je suis convaincu que les Canadiens continueront d'appuyer le programme gouvernemental du 6 et 5 et d'y souscrire, ce qui nous permettra de passer à une situation de 6 pour cent d'ici la fin de l'an prochain. Je suis bien résolu à éviter toute initiative qui risquerait de compromettre ce résultat. Les mesures supplémentaires que j'annonce aujourd'hui afin de répondre aux besoins les plus pressants seront par conséquent financées par des réaffectations de dépenses.